

À une séance régulière des membres du conseil de la Ville de Rouyn-Noranda tenue au centre communautaire de Mont-Brun, situé au 9983 du rang du Berger (quartier de Mont-Brun), le lundi 8 septembre 2025 à 20 h, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, à laquelle sont présents les conseillères et les conseillers :

Madame Sylvie Turgeon,	district N° 2	– Rouyn-Noranda-Ouest
Monsieur Guillaume Beaulieu,	district N° 3	– Rouyn-Sud
Madame Claudette Carignan,	district N° 4	– Centre-Ville
Monsieur Réal Beauchamp,	district N° 5	– Noranda
Monsieur Louis Dallaire,	district N° 6	– De l'Université
Monsieur Yves Drolet,	district N° 7	– Granada/Bellecombe
Monsieur Sébastien Côté,	district N° 8	– Marie-Victorin/du Sourire
Monsieur Cédric Laplante,	district N° 10	– Kekeko
Monsieur Stéphane Girard,	district N° 12	– d'Aiguebelle

Est absent :

Monsieur Daniel Camden,	district N° 1	– Noranda-Nord/Lac-Dufault
-------------------------	---------------	----------------------------

formant quorum du conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda sous la présidence de Mme Diane Dallaire, mairesse.

Poste vacant,	district N° 9	– Évain
Poste vacant	district N° 11	– McWatters/Cadillac

Sont également présents : M. François Chevalier, directeur général et M^e Angèle Tousignant, greffière.

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Rés. N° 2025-884 : Il est proposé par la conseillère Claudette Carignan appuyé par le conseiller Stéphane Girard et unanimement résolu que le **règlement d'emprunt N° 2025-1395** décrétant divers travaux d'aqueduc et d'égouts dont l'auscultation des infrastructures (TECQ), les surverses pluviales de l'avenue Desneiges (PRIMEAU V1), de la ruelle des avenues Larivière et Godbout (entre les rues Pinder et Charlebois - PRIMEAU V2), de la ruelle de la rue Monseigneur-Tessier à la rue Perreault (entre les avenues Mercier et Dallaire), de la ruelle de la rue Cardinal-Bégin à la rue Monseigneur-Rhéaume Est (entre les avenues du Portage et Larivière - PRIMEAU V2), le déversoir d'orage D-14B-1 (à l'intersection de la rue du Cap-d'Ours et l'avenue Alex-Leclerc), la rue Perreault Ouest (entre les avenues Dallaire et Principale) et la réfection du poste de pompage P-4R (TECQ) pour un montant de 4 917 000 \$ et décrétant l'emprunt d'un montant de 4 917 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux, soit adopté et signé tel que ci-après reproduit.

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à réaliser des travaux d'aqueduc et d'égouts dont l'auscultation des infrastructures (TECQ), les surverses pluviales de l'avenue Desneiges (PRIMEAU V1), de la ruelle des avenues Larivière et Godbout (entre les rues Pinder et Charlebois - PRIMEAU V2), de la ruelle de la rue Monseigneur-Tessier à la rue Perreault (entre les avenues Mercier et Dallaire), de la ruelle de la rue Cardinal-Bégin à la rue Monseigneur-Rhéaume Est (entre les avenues du Portage et Larivière - PRIMEAU V2), le déversoir d'orage D-14B-1 (à l'intersection de la rue du Cap-d'Ours et l'avenue Alex-Leclerc), la rue Perreault Ouest (entre les avenues Dallaire et Principale) et la réfection du poste de pompage P-4R (TECQ) ainsi que le paiement de frais d'imprévus et divers, d'honoraires professionnels, de frais de financement et autres; le tout tel que décrit

aux annexes « 1 » à « 8 » approuvées en date des 18, 21, 22 et 23 juillet 2025 par Mme Hélène Piuze, directrice des travaux publics et services techniques, et dont copies sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante, le tout pour un montant total de4 917 000 \$.

ARTICLE 2 Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 4 917 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 4 917 000 \$ sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur les immeubles imposables desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux situés sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.


ARTICLE 6 En sus de ce qui est mentionné à l'article 3 ci-dessus, le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.


Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7 Suite à l'approbation du présent règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le conseil municipal est autorisé à effectuer un emprunt temporaire auprès de l'institution financière Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda pour le paiement partiel ou total des dépenses effectuées en vertu du présent règlement.

ARTICLE 8 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE



Diane Dallaire, mairesse


Angèle Tousignant, greffière

RÈGLEMENT N° 2025-1395
Annexe « 1 »
AQUEDUC ET ÉGOUT 2026
Auscultation des infrastructures
Projet : IN20-204

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1,0	Frais généraux				
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	20 500,00 \$	20 500 \$
	Organisation de chantier	forfait	1	2 400,00 \$	2 400 \$
	Assurance et cautionnement	forfait	1	1 100,00 \$	1 100 \$
	Sous-total				24 000 \$
2,0	Travaux de nettoyage des réseaux d'égouts				
	Égout sanitaire (incluant la disposition des boues au LET accréditée)				
	Conduites d'un diamètre de 200 mm à 300 mm	m.lin.	7100	5,58 \$	39 618 \$
	Conduites d'un diamètre de 301 mm à 375 mm	m.lin.	1350	5,62 \$	7 587 \$
	Conduites d'un diamètre de plus de 376 mm	m.lin.	500	6,63 \$	3 315 \$
	Égout pluvial (les boues seront disposées sur des sites de la ville)				
	Conduites d'un diamètre de 300 mm à 599 mm	m.lin.	1200	6,98 \$	8 376 \$
	Conduites d'un diamètre de 600 mm à 1049 mm	m.lin.	750	7,25 \$	5 438 \$
Conduites d'un diamètre de plus de 1050 mm	m.lin.	400	8,84 \$	3 536 \$	
	Sous-total				67 870 \$
3,0	Inspection télévisée				
	Égout sanitaire				
	Conduites d'un diamètre de 200 mm à 300 mm	m.lin.	7100	4,59 \$	32 589 \$
	Conduites d'un diamètre de 301 mm à 375 mm	m.lin.	1350	4,24 \$	5 724 \$
	Conduites d'un diamètre de plus de 376 mm	m.lin.	500	5,10 \$	2 550 \$
	Égout pluvial				
	Conduites d'un diamètre de 300 mm à 599 mm	m.lin.	1200	5,80 \$	6 960 \$
	Conduites d'un diamètre de 600 mm à 1049 mm	m.lin.	750	5,86 \$	4 395 \$
	Conduites d'un diamètre de plus de 1050 mm	m.lin.	400	6,22 \$	2 488 \$
	Visionnement et rapport d'inspection (papier et numérique)	m.lin.	11300	0,59 \$	6 667 \$
Base de données d'échange	forfait	1	4 300,00 \$	4 300 \$	
	Sous-total				65 673 \$
4,0	Travaux d'alésage				
	Alésage d'obstruction – Racines, graisse et autres obstructions	heure	35	318,00 \$	11 130 \$
	Alésage d'obstruction – Dépôts calcaires et garnitures de joint déplacé	unité	20	500,00 \$	10 000 \$
	Alésage d'obstruction – Branchement pénétrant	unité	35	285,00 \$	9 975 \$
	Extraction d'obstructions importantes	heure	20	285,00 \$	5 700 \$
	Sous-total				36 805 \$
5,0	Auscultation de la chaussée en milieu urbain				
	Auscultation selon la norme ASTM-D-6433	km.lin.	176	180,00 \$	31 680 \$
	Base de données d'échange	forfait	1	2 000,00 \$	2 000 \$
	Sous-total				33 680 \$
6,0	Auscultation des trottoirs				
	Auscultation	km.lin.	126,4	145,00 \$	18 328 \$
	Base de données d'échange	forfait	1	2 300,00 \$	2 300 \$
	Sous-total				20 628 \$
	TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				248 656 \$
	COÛTS INCIDENTS :				
	Imprévus (10 %)				24 866 \$
	Honoraires professionnels (10 %)				27 352 \$
	Taxes nettes (4,9875 %)				15 006 \$
	Frais de financement (+/- 6 %)				19 120 \$
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				86 344 \$
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				335 000 \$

Préparé par : Marc-André Bédard


 Approuvé par Hélène Piuze, CPA, CMA
 Directrice des travaux publics et services techniques
 Le 21 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 2 »

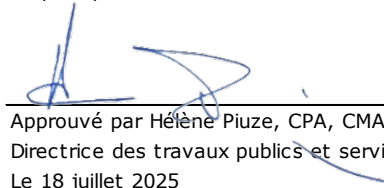
AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

Avenue Desneiges - Surverses - Pluvial

Projet : IN26-002

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	
1,0	Frais généraux					
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	12 000 \$	12 000 \$	
	Organisation de chantier	forfait	1	14 650 \$	14 650 \$	
	Assurance et cautionnements	forfait	1	2 000 \$	2 000 \$	
	Maintien de la circulation et signalisation	forfait	1	1 000 \$	1 000 \$	
	Sous-total				29 650 \$	
2,0	Égout pluvial					
	Forage directionnel et installation de conduite PEHD DR-11 de 200mm (incluant conduite)	m.lin.	88	200 \$	17 600 \$	
	Regard-puisard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	1	5 600 \$	5 600 \$	
	Regard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	1	5 600 \$	5 600 \$	
	Puisard incluant conduite DR-35, Ø200 mm	unité	1	9 000 \$	9 000 \$	
	Bouchon sur conduite existante 200mm	unité	2	2 200 \$	4 400 \$	
	Puits d'excavation	unité	2	8 000 \$	16 000 \$	
	Nettoyage et essais	forfait	1	5 500 \$	5 500 \$	
		Sous-total				63 700 \$
3,0	Voirie					
	Enrobé bitumineux					
	Enrobé bitumineux, ESG-14, 75 mm	m.ca.	200	110 \$	22 000 \$	
	Beigne de pavage autour des cadres ajustables	unité	3	400 \$	1 200 \$	
	Structure de chaussée					
	Fondation granulaire MG 20, 300 mm d'épaisseur	m.ca.	200	28 \$	5 600 \$	
	Sous-fondation granulaire MG 112, 450 mm d'épaisseur	m.ca.	200	32 \$	6 400 \$	
	Membrane géotextile de voirie et CG-14, 50 mm	m.ca.	200	5 \$	1 000 \$	
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	5 000 \$	5 000 \$	
	Bordures et trottoirs					
	Trottoir en béton 1.8m	m.ca.	22	195 \$	4 290 \$	
		Sous-total				45 490 \$
		TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				138 840 \$
	COÛTS INCIDENTS :					
	Imprévus (10 %)				13 884 \$	
	Honoraires professionnels (10 %)				15 272 \$	
	Taxes nettes (4,9875 %)				8 379 \$	
	Frais de financement (+/- 6 %)				10 625 \$	
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				48 160 \$	
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				187 000 \$	

Préparé par : Christian Gilbert


 Approuvé par Hélène Piuze, CPA, CMA
 Directrice des travaux publics et services techniques
 Le 18 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 3 »

AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

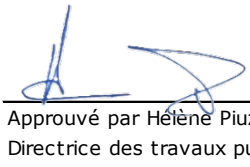
Ruelle Larivière-Godbout (Pinder à Charlebois) - Surverses

Projet : IN26-003

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1,0	Frais généraux				
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	10 000 \$	10 000 \$
	Organisation de chantier	forfait	1	215 000 \$	215 000 \$
	Assurance et cautionnements	forfait	1	20 000 \$	20 000 \$
	Maintien de la circulation et signalisation	forfait	1	12 000 \$	12 000 \$
	Sous-total				257 000 \$
2,0	Aqueduc				
	Conduite d'aqueduc isolée, PVCO 235 psi, Ø150 mm	m.lin.	267,5	850 \$	227 375 \$
	Conduite d'aqueduc isolée, PVCO 235 psi, Ø200 mm	m.lin.	10	1 400 \$	14 000 \$
	Isolant HI-40, 50 mm	m.ca.	30	40 \$	1 200 \$
	Vanne de réseau isolée, Ø150 mm	unité	1	4 800 \$	4 800 \$
	Vanne de réseau isolée, Ø200 mm	unité	2	6 000 \$	12 000 \$
	Poteau incendie, vanne d'arrêt 150 mm et boîtier	unité	1	17 000 \$	17 000 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø19 mm et HI-40	unité	12	2 150 \$	25 800 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø25 mm et HI-40	unité	5	2 350 \$	11 750 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø38 mm et HI-40	unité	1	3 650 \$	3 650 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø51 mm et HI-40	unité	3	4 500 \$	13 500 \$
	Branchement, PVCO 235 psi, Ø100 mm avec vanne	unité	1	12 000 \$	12 000 \$
	Raccord à l'existant, Ø150 mm	unité	1	2 500 \$	2 500 \$
	Raccord à l'existant, Ø200 mm	unité	2	2 500 \$	5 000 \$
	Alimentation temporaire avec protection incendie	forfait	1	60 000 \$	60 000 \$
	Nettoyage et essais	forfait	1	5 000 \$	5 000 \$
	Sous-total				415 575 \$
3,0	Égout sanitaire				
	Conduite d'égout, PVC DR-26 IPS, Ø200 mm	m.lin.	224	700 \$	156 800 \$
	Conduite d'égout, PVC DR-35, Ø250 mm	m.lin.	12	900 \$	10 800 \$
	Conduite d'égout, PVC DR-35, Ø300 mm	m.lin.	4	900 \$	3 600 \$
	Conduite d'égout, PVC DR-35, Ø375 mm	m.lin.	6	975 \$	5 850 \$
	Regard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	3	7 200 \$	21 600 \$
	Regard rectangulaire de béton, 920 x 1 220 mm	unité	1	13 000 \$	13 000 \$
	Branchement d'égout sanitaire, PVC DR-28, Ø150 mm	unité	22	2 200 \$	48 400 \$
	Raccord à l'existant	forfait	4	2 500 \$	10 000 \$
	Nettoyage et essais	forfait	1	4 000 \$	4 000 \$
	Sous-total				274 050 \$
4,0	Égout pluvial				
	Conduite d'égout pluvial, PVC DR-35, Ø200 mm	m.lin.	40	440 \$	17 600 \$
	Conduite d'égout pluvial, PVC DR-35, Ø300 mm	m.lin.	41	700 \$	28 700 \$
	Regard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	2	6 600 \$	13 200 \$
	Puisard incluant conduite DR-35, Ø200 mm	unité	2	4 500 \$	9 000 \$
	Raccord à l'existant	unité	2	3 500 \$	7 000 \$
	Nettoyage et essais	forfait	1	5 500 \$	5 500 \$
	Sous-total				81 000 \$

5,0	Voirie				
	Enrobé bitumineux				
	Enrobé bitumineux, ESG-10, 40 mm	m.ca.	1338	55 \$	73 590 \$
	Enrobé bitumineux, ESG-14, 75 mm	m.ca.	1490	55 \$	81 950 \$
	Beigne de pavage autour des cadres ajustables	unité	9	400 \$	3 600 \$
	Structure de chaussée				
	Fondation granulaire MG 20, 300 mm d'épaisseur	m.ca.	2633	28 \$	73 724 \$
	Sous-fondation granulaire MG 112, 600 mm d'épaisseur	m.ca.	2633	32 \$	84 256 \$
	Membrane géotextile de voirie	m.ca.	2633	5 \$	13 165 \$
	Bordures et trottoirs				
	Bordure de béton, 200 mm de largeur	m.lin.	40	170 \$	6 800 \$
	Trottoir en béton	m.ca.	110	210 \$	23 100 \$
	Excavation et terrassement				
	Excavation 1 ^{ère} classe	m.cu.	80	180 \$	14 400 \$
	Coussin de pierre nette - 600 mm d'épais	m.lin.	30	160 \$	4 800 \$
	Traces Québec	tonne	2640	14 \$	35 957 \$
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	50 000 \$	50 000 \$
	Travaux préparatoires				
	Fouille obligatoire	unité	4	850 \$	3 400 \$
	Réfection d'entrées				
	Réfection des terrains	forfait	1	25 000 \$	25 000 \$
		Sous-total			493 742 \$
		TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)			1 521 367 \$
	COÛTS INCIDENTS :				
	Imprévis (10 %)			152 137 \$	
	Honoraires professionnels (10 %)			167 350 \$	
	Taxes nettes (4,9875 %)			91 813 \$	
	Frais de financement (+/- 6 %)			116 333 \$	
	TOTAL COÛTS INCIDENTS			527 633 \$	
	GRAND TOTAL (directs et incidents)			2 049 000 \$	

Préparé par : Charles Coutu, ing.


 Approuvé par Hélène Piuze, CPA, CMA
 Directrice des travaux publics et services techniques
 Le 21 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 4 »


AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

Ruelle Mgr Tessier - Perreault (Mercier à Dallaire) - Surverses

Projet : IN26-005

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	
1,0	Frais généraux					
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	1 000,00 \$	1 000 \$	
	Organisation de chantier	forfait	1	22 500,00 \$	22 500 \$	
	Assurance et cautionnements	forfait	1	2 800,00 \$	2 800 \$	
	Maintien de la circulation et signalisation	forfait	1	2 000,00 \$	2 000 \$	
	Sous-total				28 300 \$	
2,0	Égout pluvial					
	Conduite 300 mm DR-35	m.lin.	41	660,00 \$	27 060 \$	
	Regard pluvial 900 mm	unité	1	6 000,00 \$	6 000 \$	
	Puisard + conduite 200 mm DR-35 incluant raccord sur regard existant	unité	1	24 000,00 \$	24 000 \$	
	Raccord 300 mm sur regard RRP-06-150 existant	unité	1	3 000,00 \$	3 000 \$	
	Sous-total				60 060 \$	
3,0	Voirie					
	Enrobé bitumineux					
	Enrobé bitumineux, ESG-14, 75 mm	m.ca.	475	75,00 \$	35 625 \$	
	Beigne de pavage autour des cadres ajustables	unité	3	400,00 \$	1 200 \$	
	Structure de chaussée					
	Fondation granulaire MG 20, 300 mm d'épaisseur	m.ca.	510	28,00 \$	14 280 \$	
	Sous-fondation granulaire MG 112, 450 mm d'épaisseur	m.ca.	510	32,00 \$	16 320 \$	
	Isolant Hi-40, 50 mm	feuille	63	30,00 \$	1 890 \$	
	Membrane géotextile de voirie	m.ca.	510	2,00 \$	1 020 \$	
	Bordures et trottoirs					
	Trottoir en béton 1,8m	m.ca.	36	195,00 \$	7 020 \$	
	Excavation et terrassement					
	Disposition de sols contaminés	tonne	250	60,00 \$	15 000 \$	
	Traces Québec	tonne	250	13,62 \$	3 405 \$	
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	7 500,00 \$	7 500 \$	
	Travaux préparatoires					
	Support à poteau	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$	
	Travaux d'aménagement					
	Réfection des terrains	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$	
		Sous-total				113 260 \$
		TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				201 620 \$
	COÛTS INCIDENTS :					
	Imprévus (10 %)				20 162 \$	
	Honoraires professionnels (10 %)				22 178 \$	
	Taxes nettes (4,9875 %)				12 168 \$	
	Frais de financement (+/- 6 %)				15 872 \$	
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				70 380 \$	
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				272 000 \$	

Préparé par : Christian Gilbert

Approuvé par  Héloïse Piuze, CPA, CMA
Directrice des travaux publics et services techniques
Le 18 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 5 »

AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

Ruelle Cardinal-Bégin - Mgr Rhéaume Est (Du Portage à Larivière) - Surverses

Projet : IN26-008

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1,0	Frais généraux				
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$
	Organisation de chantier	forfait	1	163 000,00 \$	163 000 \$
	Assurance et cautionnements	forfait	1	16 000,00 \$	16 000 \$
	Maintien de la circulation et signalisation	forfait	1	10 000,00 \$	10 000 \$
	Sous-total				194 000 \$
2,0	Aqueduc				
	Conduite d'aqueduc isolée, PVCO 235 psi, Ø150 mm	m.lin.	234	900,00 \$	210 600 \$
	Isolant HI-40, 50 mm	m.ca.	30	40,00 \$	1 200 \$
	Vanne de réseau isolée, Ø150 mm	unité	4	5 000,00 \$	20 000 \$
	Poteau incendie, vanne d'arrêt 150 mm et boîtier	unité	1	17 000,00 \$	17 000 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø19 mm et HI-40	unité	8	2 200,00 \$	17 600 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø25 mm et HI-40	unité	7	2 490,00 \$	17 430 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø38 mm et HI-40	unité	6	4 100,00 \$	24 600 \$
	Branchement, cuivre type K mou, Ø51 mm et HI-40	unité	1	4 500,00 \$	4 500 \$
	Branchement, PVCO 235 psi, Ø100 mm, vanne et HI-40	unité	2	7 000,00 \$	14 000 \$
	Raccord à l'existant, Ø150 mm	unité	3	2 500,00 \$	7 500 \$
	Alimentation temporaire avec protection incendie	forfait	1	60 000,00 \$	60 000 \$
	Nettoyage et essais	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$
		Sous-total			
3,0	Égout sanitaire				
	Conduite d'égout, PVC DR-26 IPS, Ø200 mm	m.lin.	202	850,00 \$	171 700 \$
	Conduite d'égout, PVC DR-35, Ø250 mm	m.lin.	8	1 000,00 \$	8 000 \$
	Regard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	3	7 200,00 \$	21 600 \$
	Branchement d'égout sanitaire, PVC DR-28, Ø150 mm	unité	24	2 200,00 \$	52 800 \$
	Raccord à l'existant	forfait	2	2 500,00 \$	5 000 \$
Nettoyage et essais	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$	
	Sous-total				264 100 \$
4,0	Égout pluvial				
	Conduite d'égout pluvial, PVC DR-35, Ø200 mm	m.lin.	80	440,00 \$	35 200 \$
	Puisard incluant conduite DR-35, Ø200 mm	unité	1	4 500,00 \$	4 500 \$
	Raccord à l'existant	unité	1	6 000,00 \$	6 000 \$
Nettoyage et essais	forfait	1	3 500,00 \$	3 500 \$	
	Sous-total				49 200 \$
5,0	Voirie				
	Enrobé bitumineux				
	Enrobé bitumineux, ESG-10, 40 mm	m.ca.	380	90,00 \$	34 200 \$
	Enrobé bitumineux, ESG-14, 75 mm	m.ca.	320	110,00 \$	35 200 \$
	Beigne de pavage autour des cadres ajustables	unité	3	450,00 \$	1 350 \$
	Structure de chaussée				
	Fondation granulaire MG 20, 300 mm d'épaisseur	m.ca.	1100	28,00 \$	30 800 \$
	Sous-fondation granulaire MG 112, 600 mm d'épaisseur	m.ca.	1100	32,00 \$	35 200 \$
	Membrane géotextile de voirie	m.ca.	1100	5,00 \$	5 500 \$
	Bordures et trottoirs				
	Trottoir en béton	m.ca.	99,6	210,00 \$	20 916 \$
	Excavation et terrassement				
	Excavation 1 ^{ère} classe	m.cu.	50	180,00 \$	9 000 \$
	Coussin de pierre nette - 600 mm d'épais	m.lin.	30	160,00 \$	4 800 \$
	Traces Québec	tonne	2000	13,62 \$	27 240 \$
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	39 000,00 \$	39 000 \$
	Travaux préparatoires				
	Fouille obligatoire	unité	1	850,00 \$	850 \$
	Réfection d'entrées				
	Réfection des terrains	forfait	1	25 000,00 \$	25 000 \$
		Sous-total			
	TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				1 175 786 \$
	COÛTS INCIDENTS :				
	Imprévus (10 %)				117 579 \$
	Honoraires professionnels (10 %)				129 336 \$
	Taxes nettes (4,9875 %)				70 957 \$
	Frais de financement (+/- 6 %)				90 342 \$
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				408 214 \$
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				1 584 000 \$

Préparé par : Charles Coutu, ing.

Approuvé par Héléne Piuze, CPA, CMA
Directrice des travaux publics et services techniques
Le 22 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 6 »

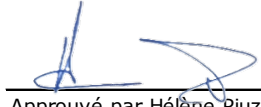
AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

**Déversoir d'orage D 14B-1 à l'intersection de la rue du Cap-d'Ours
et l'avenue Alex-Leclerc - Surverses**

Projet : IN26-017

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT
1,0	Frais généraux				
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	500 \$	500 \$
	Organisation de chantier	forfait	1	3 700 \$	3 700 \$
	Assurance et cautionnements	forfait	1	500 \$	500 \$
	Sous-total				4 700 \$
2,0	Égout sanitaire				
	Percement trou 300mm paroi déversoir	unité	1	20 000 \$	20 000 \$
	Sous-total				20 000 \$
3,0	Égout pluvial				
	Dégagement de la conduite pluviale et empierrement	forfait	1	6 000 \$	6 000 \$
	Sous-total				6 000 \$
4,0	Voirie				
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	500 \$	500 \$
	Sous-total				500 \$
	TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				31 200 \$
	COÛTS INCIDENTS :				
	Imprévus (+/- 10 %)				3 120 \$
	Honoraires professionnels (+/- 10 %)				3 432 \$
	Taxes nettes (4,9875 %)				1 883 \$
	Frais de financement (+/- 6 %)				2 365 \$
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				10 800 \$
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				42 000 \$

Préparé par : Christian Gilbert


 Approuvé par Hélène Piuze, CPA, CMA
 Directrice des travaux publics et services techniques
 Le 18 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 7 »


AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

Perreault Ouest (Dallaire à Principale) - Surverses

Projet : IN26-023

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	
1,0	Frais généraux					
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	12 000,00 \$	12 000 \$	
	Organisation de chantier	forfait	1	15 000,00 \$	15 000 \$	
	Assurance et cautionnements	forfait	1	2 000,00 \$	2 000 \$	
	Maintien de la circulation et signalisation	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$	
	Sous-total				34 000 \$	
2,0	Égout pluvial					
	Forage directionnel et installation de conduite PEHD DR-11 de 200 mm	m.lin.	115	200,00 \$	23 000 \$	
	Regard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	1	7 000,00 \$	7 000 \$	
	Puisard incluant conduite DR-35, Ø200 mm	unité	1	9 000,00 \$	9 000 \$	
	Puits d'excavation	unité	3	8 000,00 \$	24 000 \$	
	Raccord à l'existant	unité	1	3 000,00 \$	3 000 \$	
	Nettoyage et essais	forfait	1	2 000,00 \$	2 000 \$	
		Sous-total				68 000 \$
3,0	Voirie					
	Enrobé bitumineux					
	Enrobé bitumineux, ESG-14, 75 mm	m.ca.	100	110,00 \$	11 000 \$	
	Beigne de pavage autour des cadres ajustables	unité	2	400,00 \$	800 \$	
	Structure de chaussée					
	Fondation granulaire MG 20, 300 mm d'épaisseur	m.ca.	100	28,00 \$	2 800 \$	
	Sous-fondation granulaire MG 112, 450 mm d'épaisseur	m.ca.	100	32,00 \$	3 200 \$	
	Membrane géotextile de voirie et CG-14, 50 mm	m.ca.	100	5,00 \$	500 \$	
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	5 000,00 \$	5 000 \$	
	Bordures et trottoirs					
	Bordure de béton, 200 mm	m.lin.	20	350,00 \$	7 000 \$	
	Trottoir de pavés unis	m.ca.	20	250,00 \$	5 000 \$	
		Sous-total				35 300 \$
		TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				137 300 \$
	COÛTS INCIDENTS :					
	Imprévu (10 %)				13 730 \$	
	Honoraires professionnels (10 %)				15 103 \$	
	Taxes nettes (4,9875 %)				8 286 \$	
	Frais de financement (+/- 6 %)				10 581 \$	
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				47 700 \$	
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				185 000 \$	

Préparé par : Charles Coutu, ing.


 Approuvé par Hélène Piuze, CPA, CMA
 Directrice des travaux publics et services techniques
 Le 23 juillet 2025

RÈGLEMENT N° 2025-1395

Annexe « 8 »

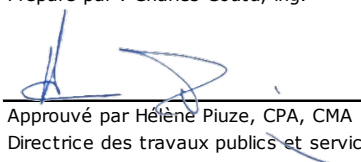
AQUEDUC ET ÉGOUT 2026

Réfection du poste de pompage P-4R

Projet : EN23-100

	DESCRIPTION DES TRAVAUX	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	
1,0	Frais généraux					
	Mobilisation et démobilitation	forfait	1	1 000	1 000	
	Organisation de chantier	forfait	1	22 000	22 000	
	Assurance et cautionnements	forfait	1	2 700	2 700	
	Maintien de la circulation et signalisation	forfait	1	500	500	
	Sous-total				26 200	
2,0	Égout sanitaire					
	Conduite de refoulement, PVC DR-18, Ø150 mm	m.lin.	10	500	5 000	
	Conduite de refoulement, Acier inoxydable 304L, Ø150 mm	m.lin.	1	1 100	1 100	
	Conduite d'égout, PVC DR-35, Ø300 mm	m.lin.	52,5	450	23 625	
	Conduite de trop-plein, PVC DR-35, Ø200 mm	m.lin.	12	450	5 400	
	Clapet anti-retour, Proco 8"	unité	1	2 500	2 500	
	Regard circulaire de béton, Ø900 mm	unité	1	6 700	6 700	
	Regard rectangulaire de béton, 1800x2150 mm	unité	1	18 000	18 000	
	Vanne murale et boîte de vanne	unité	1	9 000	9 000	
	Raccord à l'existant - Réseau gravitaire	forfait	2	2 500	5 000	
	Raccord à l'existant - Refoulement incluant Link-Seal	forfait	1	7 000	7 000	
	Nettoyage et essais	forfait	1	3 000	3 000	
		Sous-total				86 325
	3,0	Égout pluvial				
Raccord à l'existant		unité	1	3 000	3 000	
	Sous-total				3 000	
4,0	Voirie					
	Enrobé bitumineux					
	Enrobé bitumineux, ESG-14, 75 mm	m.ca.	100	55	5 500	
	Structure de chaussée					
	Fondation granulaire MG 20, 300 mm d'épaisseur	m.ca.	640	23	14 720	
	Sous-fondation granulaire MG 112, 450 mm d'épaisseur	m.ca.	640	28	17 920	
	Membrane géotextile de voirie	m.ca.	640	3	1 920	
	Bordures et trottoirs					
	Bordure de béton, 200 mm de largeur	m.lin.	35	350	12 250	
	Excavation et terrassement					
	Traces Québec	forfait	1	15 000	15 000	
	Frais de laboratoire - Contrôle qualitatif et étude géotechnique	forfait	1	6 500	6 500	
	Travaux d'aménagement					
	Clôture à maille de chaîne et barbelés	forfait	1	3 500	3 500	
	Gazon en plaque sur 150 mm de terre végétale	m.ca.	50	25	1 250	
	Lampadaire de rue à déplacer	unité	1	1 500	1 500	
		Sous-total				80 060
	TOTAL COÛTS DIRECTS (travaux)				195 585	
	COÛTS INCIDENTS :					
	Imprévu (10 %)				19 559	
	Honoraires professionnels (10 %)				21 514	
	Taxes nettes (4,9875 %)				11 803	
	Frais de financement (+/- 6 %)				14 539	
	TOTAL COÛTS INCIDENTS				67 415	
	GRAND TOTAL (directs et incidents)				263 000	

Préparé par : Charles Coutu, ing.

Approuvé par  Hélène Piuze, CPA, CMA
Directrice des travaux publics et services techniques
Le 23 juillet 2025